



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE DE VENDEGIES-SUR-ECAILLON

Séance du 27/03/2025 – 20h00

#### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 13

Nombre de suffrages : 15

#### Date de convocation

20/03/2025

#### Date d'affichage en ligne

28/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie à vingt heures, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean FAURE.  
**Étaient présents (13) :** MME Mélanie BACQ, M. Daniel BOUTELIER, M. Benoit CARION, M. Hubert CARPENTIER, M. Jacques DOMAS, M. Jean FAURE, MME Joselyne GILLERON, Mme Christel GRATTEPANACHE, MME Marie GUILLAUMON, MME Nathalie LODATO, M. Philippe PIERART, M. Aurélien WAUTIER, MME Catherine WITASSE

#### **Avaient donné pouvoir (2) :**

M. Louis LEBRIEZ donne pouvoir à M. Hubert CARPENTIER

M. Cédric DERET donne pouvoir à M. Benoit CARION

#### **Absents (0) :**

#### **Désignation du secrétaire de séance par le Conseil Municipal**

M. Philippe PIERART est nommé Secrétaire de Séance

#### **Président de séance :** M. Jean FAURE

#### **Numéro interne de l'acte : DCM 2025/2/8**

Thème : *domaines\_de\_compétence\_par\_thèmes / Environnement*

#### **OBJET : ETUDE GEOTHERMIE PROFONDE DANS LE VALENCIENNOIS**

Dans le cadre de l'avis de mise en concurrence paru au Journal Officiel de la République Française du 29 septembre 2023. La société Engie Energie Service a déposé un dossier de mise en concurrence et a été retenu après examen de celui-ci. En effet, ce dossier fait suite à la demande de permis exclusif de recherche de gîtes géothermiques déposé par Dalkia auprès de la direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) du ministère de la transition écologique et solidaire. Elle porte sur plusieurs communes du département du Nord situées aux alentours de Valenciennes et Denain.

Cette demande vise à explorer la géothermie profonde aux alentours de la métropole de Valenciennes afin de réaliser un ou plusieurs projets de géothermie pour l'alimentation de réseaux de chaleur et d'industriels. La demande présentée, couvre uniquement les études en vue de l'implantation de futurs forages. Ces études visent à améliorer les connaissances géologiques sur le territoire concerné pour confirmer le potentiel géothermique des calcaires du Carbonifère. Afin de déterminer les sites propices à l'implantation de forage et à mener des études économiques et environnementales.

Pour votre parfaite information, cette demande ne donne pas autorisation de forage ou d'exploitation. Les autorisations seront obtenues une fois les lieux d'implantation des doublets géothermiques choisis.

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable au permis exclusif de recherche de gîtes géothermiques déposé par la société Engie Energie Services.*

Ainsi délibéré les jours, mois et an ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Vendegies-sur-Ecaillon,

Le Secrétaire de Séance  
M. Philippe PIERART

Le Président de séance,  
Jean FAURE